



13 mai 2025

MOBILISONS-NOUS : FAISONS BARRAGE AU PROJET PASCAL !

Le mardi 8 avril 2025, le Secrétaire général du ministère, Thierry le Goff, adressait à l'ensemble des collègues un courrier électronique où il annonçait **l'open-space et le flex-office total** prévus pour le projet Pascal. Cette annonce, il la faisait pour la première fois le matin-même aux organisations syndicales représentatives des personnels à l'occasion d'un groupe de travail que le SNPMEN-FO a quitté.

Faut-il rappeler que ce qui est nommé dans ce courrier, « le projet de *regroupement de certaines structures de l'administration centrale et de certains opérateurs* » sur le site de Gentilly vise à resserrer 2 400 personnes dont 1 930 collègues de l'administration centrale, **soit plus de la moitié des personnels de nos ministères !** Même si l'administration s'emploie systématiquement à présenter les choses sous un aspect positif, soulignons à nouveau, que **pour la moitié des agents, une implantation à Gentilly signifie un allongement du temps de trajet domicile-travail**. Les personnels du SEMSIRH, service à compétence nationale rattaché au rectorat de Versailles et implantés à Guyancourt, ont appris très récemment leur déménagement à Gentilly. Nombre d'entre eux ne pourront pas suivre.

Les structures concernées sont 5 directions des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des sports et de la jeunesse auxquelles s'ajoutent 3 services, 4 délégations, 1 agence et 5 autres structures (des services de l'administration centrale, mais aussi de la région, rattachés à une académie et des organismes partenaires de l'éducation nationale). Il faut également compter le cabinet des sports et le bureau du dit cabinet qui ne seront pas traités à la même enseigne que les autres structures.

Dans son courrier, le secrétaire général vante le projet Pascal qui « donne *la possibilité de répondre... aux normes fixées en matière immobilière, bâtiminaire et environnementale* » c'est-à-dire qu'il obéit à la circulaire Borne que notre syndicat a toujours dénoncé comme **instrument de destruction des conditions de travail et de l'administration !**

Le SG ajoute, non sans un certain cynisme, que le projet sera l'occasion « *d'améliorer les conditions de travail et l'offre de services proposée* » et détaille 5 ambitions pour « repenser collectivement les modes et pratiques de travail ». Et quelles ambitions, puisque sont évoqués « *un cadre de travail optimisé pour votre confort et votre efficacité* » et « un environnement qui favorise les échanges et la collaboration entre services » !...

Tous ceux qui ont pu voir les collègues logés temporairement Rives de Paris savent ce que signifie concrètement « **repenser nos modes et pratiques de travail** » !

Ce blabla ne sert qu'à masquer les objectifs du projet qui sont de réaliser des économies de m² tout en faisant croire qu'on se préoccupe du confort des agents !

L'administration, qui nous enfume en permanence avec la QVCT, retire le masque et annonce enfin qu'« *il n'y a donc plus, sauf exceptions, de position de travail attribuée individuellement* » « *pour mieux disposer de l'espace disponible sur site* ».

La mise en place du flex-office avec le « principe des casiers » (clean desk) où l'on récupère ses affaires à l'arrivée et que l'on range le soir est donc bien confirmée.

Plus question de disposer d'un bureau individuel, les agents devront trouver quotidiennement une place au sein de leur « territoire d'équipe ». Et, ces territoires seront quasi systématiquement ouverts !

Et le propos du SG affirmant que « les positions de travail assises sont plus nombreuses que le nombre d'agents affectés » n'est pas propre à nous rassurer sachant qu'une position de travail est un emplacement où un agent dispose d'une connectivité, d'un éclairage et d'une assise permettant de travailler au moins une demi-journée en continu ! Sont englobés les salles de réunion, les bulles pour s'isoler, les espaces de restauration...

Concrètement, pour 2 300 agents (ne sont pas comptés les membres du cabinet), 1 700 places individuelles sont prévues et 1450 positions alternatives.

Et l'administration a eu le culot de préciser que le taux d'occupation agents/surface utile brute « *était un très bon taux* », ce taux ne faisant que reprendre strictement celui édicté par la circulaire Borne !

Depuis mars 2024, le SNPMEN-FO dénonce ce projet de destruction massif des conditions de travail malgré les dénégations de l'administration.

Au moment où débutent les premiers ateliers de microzoning, nous affirmons qu'il ne sert à rien de faire le jeu de la co-construction proposée par l'administration qui aboutira au mieux à des aménagements minimes et opposera les collègues entre eux.

Contrairement à ce que l'on entend partout, on peut encore se battre, faire barrage à des conditions de travail indignes et inacceptables, c'est ce que l'on vous propose !

L'administration sait très bien - et le redoute - que si la majorité des collègues s'oppose au projet de déménagement de Gentilly, celui-ci ne passera pas.

En effet, si le projet Pascal semble ne concerner qu'une partie du ministère (plus de la moitié rappelons-le tout de même) **ces « nouvelles modalités de travail » vont en fait affecter l'ensemble des directions et services**, avec des conséquences sur la santé des agents (stress, fatigue, troubles musculo-squelettique...)

Déjà, ici ou là, sont apparus, des open-spaces (espace « innovant » du secrétariat général au 110 rue de Grenelle qui ne semble pas remporter l'unanimité auprès des collègues, bâtiment mécanique à Descartes), des pièces en flex-office (déjà 6 pièces à la DGESCO), l'administration s'affranchissant du droit et de ses obligations puisque ces modifications d'organisation de travail auraient dû être présentées au CSA et en formation spécialisée.

Chacun l'aura compris, à terme, c'est bien tout le ministère qui sera concerné et pas seulement les collègues prévus pour rejoindre Gentilly.

Cela implique donc tout le monde. C'est pourquoi il faut agir dès maintenant !

S'OPPOSER, SE MOBILISER, OUI MAIS COMMENT ?

Il existe pourtant bien des moyens...

1/ Nous vous invitons à **signer et faire signer en masse la pétition ci-jointe**, celle-ci sera transmise ensuite à la ministre. Plus le nombre de signatures sera élevé, plus le rejet du projet Pascal par les agents sera explicite.

2/ Nous vous proposons une AG (heure d'information syndicale) le **mardi 20 mai** à partir de 13 h au local intersyndical du site Renault ou par visio (lien ci-dessous) :

[https://mosaic-adc.webex.com/mosaic-
adc/j.php?MTID=m103384d30178974636a85cc15e8d649c](https://mosaic-adc.webex.com/mosaic-adc/j.php?MTID=m103384d30178974636a85cc15e8d649c)

Nos revendications sont (et restent) toujours les mêmes :

- **Retrait du projet de déménagement à Gentilly**
- **Abandon des nouvelles « modalités de travail »**
- **Abandon des open-space déjà mis en place et réagencement en bureaux**
- **Maintien de l'ensemble des m² actuels par agent**
- **Maintien de l'ensemble des sites**

FO résister, revendiquer, reconquérir

S.N.P.M.E.N – FO - 110 rue de Grenelle 75007 PARIS – tél : 01. 55.55.34.02

Local FO situé au 97 rue de Grenelle - pièce 605 - 6^{ème} étage

☐ Mail : fospnmen.syndicat-ac@education.gouv.fr